



Les travaux de construction de la Résidence Ongola sont à l'arrêt. Après avoir pris la première tranche des fonds destinés à la réalisation des travaux, Simon Pierre Ndjeng, promoteur de Timbal immobiliare a pris la poudre d'escampette. Il sait qu'il tient Gilbert Tsimi Evouna

Qu'est-ce qui ne tourne pas rond avec le projet de construction de la Résidence Ongola ?, se demandent les visiteurs et éventuels candidats à l'achat des appartements ou des maisons que devait construire la société Timbal Immobiliare. La réponse donnée par Gilbert Tsimi Evouna, Délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Yaoundé, reste vivace dans les esprits : *«j'ai passé un contrat en bonne et due forme avec un partenaire, lequel partenaire a passé un contrat avec Afriland First Bank pour obtenir des financements nécessaires pour la réalisation des travaux. Il s'est donc trouvé selon Afriland First Bank, que le montant débloqué ne correspondait pas aux travaux faits sur le terrain. Afriland m'a donc fait comprendre que le monsieur doit utiliser une partie de l'argent à d'autres fins et qu'il n'est pas là pour satisfaire les mesures autres que celles qui concernent la résidence Ongola.»*

Dans la foulée, le délégué du gouvernement avait donné les noms de trois entreprises qui l'avaient approché pour la reprise du chantier de la Résidence Ongola :

«Afriland First Bank m'a approché, le Crédit foncier m'a approché, le Feicom via le Minatd m'a approché ; et c'est au cours de ce mois de juillet

(2010, ndlr)

que je vais prendre une décision sur qui de ces trois sera choisi pour la poursuite des travaux des Résidences Ongola.»

À l'entendre parler, on dirait que l'argent, près d'un milliard de Francs Cfa, débloqué par Afriland First Bank au profit de Timbal Immobiliare ne le préoccupe pas. Les poursuites judiciaires ne semblaient pas être à l'ordre du jour. Tsimi Evouna n'avait-il pas montré son désintérêt pour cet argent ?

«Cela ne me regarde pas. J'ai donné une mise en demeure au partenaire et passé la date que nous avons convenue, je serai obligé de résilier le contrat »

, déclarait-t-il. Et rien de plus.

Cette dernière réponse n'avait pas laissé certains observateurs indifférents. Pour ceux-ci, il y a anguille sous roche. Sinon pourquoi Tsimi Evouna ne saisit-il pas la justice dans ce différend qui l'oppose à Timbal immobiliare, représenté par son Directeur général, Simon Pierre Ndjeng, alors que celui-ci a déjà été bénéficiaire de près d'un milliard de francs auprès d'Afriland First Bank ? Pour ceux-ci, la réponse est simple. Elle coule même de source. Elle est la suivante : *« Tsimi Evouna avait noué un pacte secret avec, Simon Pierre Ndjeng, promoteur Timbal immobiliare »*

, affirme une source proche du dossier ayant requis l'anonymat. Selon cette source, les closes de ce pacte secret prévoyaient que parmi les 10 immeubles à construire sur le site de l'ancien camp sic Tsinga, 5 (cinq) immeubles devaient revenir à Timbal immobiliare, 3 (trois) immeubles à Tsimi Evouna qu'il devait gérer par l'intermédiaire d'une société-écran et 02 (deux) immeubles revenaient à la Communauté urbaine de Yaoundé.

Pacte secret

C'est sur la base de ce pacte secret, poursuit-elle, que le marché a été attribué à Timbal

Immobiliare et que la Convention de partenariat avait été signée entre les deux « *larrons* ». Après la signature de la convention, la société Timbal a obtenu un déblocage de près d'un milliard de francs cfa (environ 900 millions sur les 1,9 milliard prévu pour le projet) auprès d'Afriland First Bank. L'utilisation des 900 millions s'est faite de la manière suivante : entre 200-et 300 ont été destinés au terrassement, le reste a été viré dans une banque en Espagne où serait localisé le siège de Timbal, soi-disant pour achat du matériel de construction. Dès que l'argent a atterri dans ce compte, le Dg de Timbal l'a utilisé à d'autres fins. C'est donc l'existence de ce pacte secret qui empêcherait Tsimi Evouna d'ester en justice la société Timbal et son promoteur.

D'autres sources soutiennent que Tsimi Evouna avait pourtant été mis en garde par des personnes avisées ayant essuyé des déboires avec Simon Pierre Ndjeng. Selon ces sources, le délégué du gouvernement avait fait la sourde oreille. Pour faire passer son projet, il n'avait pas hésité de procéder à la chasse aux sorcières en nettoyant l'équipe des conseillers, en remplaçant André Mama Fouda (actuel ministre de la Santé) à la présidence de la commission des affaires domaniales et des infrastructures, et en excluant Emile Onambélé Zibi de cette commission. Aujourd'hui, le projet est à l'arrêt. Le promoteur Simon Pierre Ndjeng a pris la poudre d'escampette. Le délégué du gouvernement est dos au mur. Lui qui, le 17 décembre 2009, en visite sur le site de construction de la Résidence Ongola, affirmait crânement dans les colonnes de *Cameroon Tribune* que dès la fin du mois de janvier 2010, les premières maisons seraient achevées. Nous sommes en août 2010, à la place des maisons, ce sont des herbes qui ont envahi cet espace abandonné. Tsimi Evouna se trouve dans l'obligation de se tourner vers d'autres partenaires sans dire aux Camerounais comment il doit gérer le passif. Plaise à Dieu que ces nouveaux partenaires ne signent pas eux aussi un pacte secret qui leur permettrait de se faire du beurre sur le dos de la Communauté urbaine.

Junior Étienne Lantier.{jcomments on}